

A l'attention de tous les clubs Mosellans,
Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous la procédure d'inscription



Le candidat a une licence active dans votre club cette saison :

- se connecter sur <https://portailclubs.fff.fr/login?returnUrl=%2F> avec les identifiants du club, renseigner l'adresse mail personnelle du candidat.
- Une fois la préinscription réalisée par le club, le candidat doit se rendre sur <https://maformation.fff.fr/formation/59-formation-initiale-d-arbitre.html> , se connecter à son espace candidat et finaliser sa candidature
- Il y aura ensuite différents documents à transmettre pour que la pré-inscription soit enregistrée (il sera indiqué candidature envoyée sur le site).

Le candidat n'a pas de licence active dans votre club cette saison mais à un numéro de licence :

- le candidat doit s'inscrire via <https://maformation.fff.fr/formation/59-formation-initiale-d-arbitre.html> à l'aide de son numéro de licence et un mail personnel.
- Il devra cocher la case « je prends en charge mes frais de formation »
- S'il est licencié dans un autre club que le vôtre, il devra sélectionner le club où il est licencié.
- Les modifications seront faites une fois la prise en charge reçue par le club.
- Pour finaliser la préinscription, il devra déposer les documents demandés sur son espace formation.
- Il est parfois nécessaire de se déconnecter et reconnecter pour pouvoir déposer les documents.

Le candidat n'a jamais été licencié :

- le candidat doit s'inscrire via <https://maformation.fff.fr/formation/59-formation-initiale-d-arbitre.html> , cliquer sur poursuivre sans numéro de licence.
- Il recevra par la suite un mail avec un numéro pour qu'il puisse poursuivre son inscription.
- Pour finaliser la préinscription, il devra déposer les documents demandés sur son espace formation.
- Il est parfois nécessaire de se déconnecter et reconnecter pour pouvoir déposer les documents.

Pour plus d'info : <https://actifoot.fr/formations/arbitres/formation-initiale-en-arbitrage/>

Si vous avez des difficultés, vous voudrez bien vous mettre en relation avec le service Arbitrage de la LGEF - arbitrage@lgef.fff.fr

Merulla Vincent
Président CDA Moselle